

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	52

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe assainissement
régie - Vote du budget
primitif 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA

Absente : Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-100-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Dans le cadre du choix effectué par la collectivité de confier l'ensemble du service d'assainissement collectif à un seul et même délégataire, le budget annexe Assainissement Affermage fusionnera en cours d'année avec le budget annexe Assainissement Régie. Les prévisions pour l'exercice 2024 intègrent un semestre de fonctionnement, ainsi que les reliquats qui pourraient être mandatés ou titrés sur le second semestre avant la clôture du budget, prévue fin octobre.

Fonctionnement :

En raison de la prochaine clôture de ce budget, la comparaison avec le budget 2023 n'est pas pertinente.

Les recettes s'élèvent à environ 445 000 €. Elles couvrent le second semestre 2023 et le premier semestre 2024 et intègre la dernière revalorisation tarifaire votée dans le cadre de l'harmonisation et de la revalorisation des tarifs.

Les dépenses courantes sont, quant à elles, en baisse d'environ 90 000 € en particulier :

- Les contrats de sous-traitance, en particulier avec la Saur, qui ne porteront que sur un semestre (- 65 000 €)
- Les fluides (- 20 000 €)

Les charges de personnel refacturées par les communes sont en baisse et disparaîtront complètement avec le passage en DSP.

Investissement :

En investissement, les principaux projets inscrits sont les suivants :

Programme investissements - Assainissement régie - 2024

CHAPITRE	Opération	Depenses - HT €	Subventions - Participations, etc	Autofinancement réel - €	Avances agences	Commentaires	Impact net budget
23	Ferté_Phases_1_2_3 (cœur de bourg)	124 551 €	- €	124 551 €			124 551 €
21	ENVELOPPE COURANTE DIVERS - EQUIPEMENTS	25 000 €		25 000 €			25 000 €
23	ENVELOPPE COURANTE DIVERS - TRAVAUX	50 000 €		50 000 €			50 000 €
23	LES ASPRES_Réhabilitation réseaux EU	12 000 €	- €	12 000 €		MOE_SPS - travaux début 2025	12 000 €
23	STEP GLOS LA FERRIERE	1 143 500 €	777 000 €	366 500 €	259 000 €	Avenant MOE + Travaux	107 500 €
21	SECURISATION DES EQUIPEMENTS	50 000 €	- €	50 000 €	- €		50 000 €
23	CURAGE STEP GLOS	4 800 €		4 800 €		Etudes en 2024 et travaux en 2025	4 800 €
TOTAL		1 409 851 €	777 000 €	628 051 €	259 000 €		373 851 €

Le financement du programme sera réalisé sur fonds propres sans recours à l'emprunt bancaire, sachant que certains projets vont bénéficier d'avances de l'Agence de l'eau.

- Vu la délibération n° 2024-02-15-012 prise par le Conseil Communautaire le 15 février 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB),

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif du budget annexe Assainissement Régie 2024.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le **15 AVR. 2024**
Publié en ligne le **15 AVR. 2024**
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-100-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024